

Les lundis de l'immobilier

RÉF | 8178

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif	Informer des droits et devoirs tant des copropriétaires que du Syndic. Apporter les connaissances de base liées aux missions du Syndic et de la vie de la copropriété.
Programme	Programme : cliquez ici
Certification(s) visée(s)	Attestation de participation de l'organisme
Type de formation	Alternance PME

ORGANISATION

Durée	3 heures par module
Horaire	en journée Consultez les dates en ligne

Coût	50 euros par module
-------------	---------------------

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Connaître	Syndics non professionnels, copropriétaires intéressés par le sujet, agents immobiliers impliqués dans cette branche de la profession.
------------------	--

PRÉREQUIS : aucun. Quelques connaissances dans la mission du Syndic sont un atout

Remarques

MODULES RECONNUS PAR L'IPI POUR 3h00 DE FORMATION CONTINUE.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous en ligne sur [le site de l'organisme](#)

Pour s'informer uniquement

Contactez le pôle FC au 02 370 85 12 ou visitez le site [web](#) ou envoyez E-mail à fc@efp.be

Organisme

Efp : Formation continue

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: efp 0800 85 210

<http://www.efp-bxl.be>